

QUEST

apl

information

Bulletin régional hebdomadaire de l'Agence Presse Libération

REPRODUCTION ET UTILISATION DES INFORMATIONS ENTIEREMENT LIBRES...

ETUDIANTS
FEVRIER 76 =
MAI 68 ?

Page 16



QUAND LA JUSTICE
EXPULSE LES PROPRIETAIRES
C'EST LE MONDE A L'ENVERS
VOIR CHEIX Page 2

124

19 JANVIER

ABONNEMENT
12 NUMEROS
15,00 fr.

1,50 F

APL - 29 RUE JEAN JAURES 44000 NANTES - LIBRAIRIE 71 - TEL. 73. 82. 48

Directeur M. CLAVEL imp. spe.

apl : periodique nantes cccap 54701

apl : périodique nantes cccap 54701

①

AU "MENU" CETTE SEMAINE

- Page 2-3 Cheix-en-Retz: "J'suis chez moi, j'fais c'que j'veux"
- 4-5 Débat sur l'Armée à la CFDT jeudi dernier.
- 6 Comment qu'on écrit quand on devient Secrétaire d'état,...
- 7 Les assureurs aussi luttent...
Pour le pouvoir aux quartiers (Dervallières)
- 8-9 Lutte des mineurs du CEA (commissariat à l'énergie atomique.)
- 10-11 Le quotidien des travailleurs immigrés.
- 12 Incommunicabilité et Irrespect de la personne.
- 13 Lettre de protestation au "Rallye-Bretagne."
- 14 Groupe information IRLANDE
- 15 Suite à l'accident mortel de chez Dubigeon.
- 16 Visite d'une personnalité Algérienne à Ancenis.
- 17-18 La grève "dure" des étudiants de Nantes.

MANIFESTATION

17h. MAZDI 20 Janvier

PLACE Graslin

POUR SOUTENIR LA DÉLÉGATION
à LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

AVEC LES COMITÉS DE GRÈVE DES FACS -

LE SNESUP - LE SGEN-CFDT - LES U.D. CFDT-CGT.FO-FEN

POUR PAPINSKI : RASSEMBLEMENT

MERCREDI 21 Janvier à 14 heures

DEVANT L'INSPECTION ACADEMIQUE (cf. p. 9)

**“ J’ SUIS CHEZ MOI,
J’ FAIS C’ QUE J’ VEUX !!! ”**

- RONDINEAU [propriétaire] -

Mardi 13 janvier 1976 :

10h15, Henriette MOUILLE partait au bourg. Elle fermait sa porte à clefs quand elle se trouva nez-à-nez avec huit personnes. Armand, lui, était en train de soigner les veaux.

C’était RONDINEAU, le propriétaire, sa famille et sa belle famille qui venait installer son fils et sa femme dans la ferme... "armés" de deux sacs pleins de ravitaillement.

Henriette refuse de donner la clef, et part à pieds laissant sa mobylette qu’ils bloquent.

Henriette et Armand, chacun de leur côté sont partis chercher du renfort.

Le fils RONDINEAU lance un pot de fleurs dans la fenêtre et quatre d’entre eux rentrent et baricadent toutes les issues, les quatre autres restent dehors aux différentes portes.

Le gendre de RONDINEAU part à la gendarmerie prévenir de cette occupation.

De son côté, un ami des MOUILLE va à la gendarmerie.

DE CE COUP LA, ON LES RAMASSE !

Trois brigades de gendarmerie (30 gendarmes, environ) arrivent à la ferme, et somment les RONDINEAU de sortir :

- "JE SUIS CHEZ MOI, JE NE SORTIRAI PAS !"
- "SI VOUS N’OUVREZ PAS, VOUS AGGRAVEZ VOTRE SITUATION !"

Les gendarmes sont donc obligés de rentrer et les embarquent en fourgon à la gendarmerie du PELLERIN, puis au par-
quet de NANTES.

De leur côté, les MOUILLE ont été très vite à prévenir et ils trouvent la mobilisation très importante, très vite. Plus de 200 personnes : ouvriers, agriculteurs, sont passés ce seul jour de la semaine -où l’homme ne pouvait venir, la femme était là.

RAPPEL DE L'AFFAIRE :

Depuis 1963, les MOUILLE sont en fermage sur l'exploitation.

Après un litige sur les vignes entre MOUILLE et RONDINEAU, le tribunal de Paimboeuf avait décidé de rendre celle-ci au propriétaire. Ce dernier fait appel, et la cour de Rennes, elle, prononce l'expulsion des fermiers, mais les MOUILLE n'acceptèrent jamais les conclusions parce qu'ils ont prouvé que le procès ne reposait que sur des faux de RONDINEAU.

Depuis ce moment, les MOUILLE sont restés sur la ferme et ils ont dû affronter toutes sortes d'agressions du propriétaire : destruction du clôtures électriques, du toit de la maison, des étables, de la salle de traite. Les batiments n'ont jamais été entretenus par le propriétaire. Les MOUILLE sont soutenus par le syndicalisme paysan.

FACE AUX PROPRIETAIRES, L'ATTITUDE DES MOUILLE :

Les MOUILLE ont toujours parés à tous les dégats causés par le propriétaire pour maintenir en état l'exploitation. Après décision syndicale :

- le toit a été refait
- un hangar a du être construit
- mardi, les peintures extérieures ont été refaites.

Les MOUILLE ont toujours tenu à se battre dans la légalité : ils pensent que c'est leur meilleur chance d'arriver à leur fin "LA DEFENSE DE L'OUTIL DE TRAVAIL."

RONDINEAU AU PARQUET DE NANTES :

Monsieur RONDINEAU, sa femme, son fils et sa belle-fille ont été inculpés de violation de domicile. Ils auront donc à comparaitre devant le tribunal de grande instance le mercredi 28 janvier. De plus, ils sont interdits de séjour sur la commune de CHEIX-EN-RETZ jusqu'à cette date.

Monsieur RONDINEAU et sa belle-fille ont une suspension de permis de conduire jusqu'à cette date également.

Après leur passage au parquet, RONDINEAU et sa famille sont allés porter un communiqué mensonger à la Presse et au Préfet.

Les Mouillé ont déjà fourni les preuves des versements de fermage.

Les Mouillé n'ont jamais eu d'autres propositions d'exploitations par le Maire contrairement aux affirmations de Rondineau.

Donc Rondineau après un procès mensonger passe un communiqué mensonger.

Rondineau veut jouir de sa propriété privée dans n'importe quelle condition, face à lui s'est encore retrouvé une grande mobilisation soutenue par l'ensemble du syndicalisme

DEBAT SUR L'ARMÉE ^④

DANS LA C.F.D.T.

Une réunion attendue par pas mal de militants C.F.D.T., 200 à 300 personnes s'entassent dans la salle du rez de chaussé. Les dirigeants locaux previennent que cette assemblée n'a pas de pouvoir de décision car celles-ci sont prises au niveau de l'union locale de Nantes. Côté dirigeants c'est Pierre Maby et Gilbert Declert qui prendront la parole.

Pierre Maby commence à exposer la politique de l'union locale de Nantes face à la répression qui a frappé les militants C.F.D.T. Il rappelle le contexte dans lequel le gouvernement a déclenché l'affaire du fameux complot "sur la démoralisation de l'armée"; Il y a en France de nombreux licenciements en particulier de délégués syndicaux. Pour lui le gouvernement a essayé de frapper la C.F.D.T. car celle-ci gêne le patronat, car elle est toujours à la pointe des combats.

Il fait ensuite un rappel de l'action menée par l'union locale (délégation à la préfecture le jeudi 5 décembre, rassemblement unitaire devant la préfecture le 6 décembre, nombreuses déclarations, refus de siéger à la commission armée jeunesse, pétition nationale)

Gilbert Declert explique les positions de la confédération lui aussi replace l'affaire d'abord dans un cadre plus général crise du capitalisme--la bourgeoisie se restructure--les travailleurs doivent payer la crise. Mais pour Declert les travailleurs résistent mieux que prévu, contre les licenciements ils occupent les usines, ils arrivent tant bien que mal à sauvegarder le pouvoir d'achat. La bourgeoisie fait alors une manoeuvre de diversion en inculpant soldats et syndicalistes, de plus il compte bien isoler la C.F.D.T. Declert explique que face à cette attaque directe contre la C.F.D.T. la confédération réagit, une réunion le jour même se tient au niveau nationale entre C.F.D.T. et C.G.T., un accord semble se dessiner mais après une suspension de séance la C.G.T. revient et déclare que les bases ne sont pas claires et refusent une action commune. Declert y voit un alignement de la C.G.T. sur le parti communiste, qui veut jouer un rôle égémonique.

Il précise ensuite sa position sur l'armée:

- D'accord pour des syndicats de militaires de carrières qui sont des fonctionnaires comme la police ou les CRS
- Pour les appelés c'est différent car ils ne sont pas salariés le service ne dure qu'un an. Cependant la C.F.D.T. demande pour eux le droit d'opinion, d'information ou de s'organiser.

DEBAT.

Après ces deux longues interventions, le débat commence la plupart des participants vont critiquer plus ou moins ouvertement l'union locale pour son manque de combativité et son suivisme par rapport à la C.G.T.

-(un camarade de la Société générale) Peut-on envoyer à un appelé un maximum de nouvelles sur son ancienne boîte?

-Declert: Oui bien sûr, il faut maintenir un lien entre l'appelé et son usine

-Pourquoi le M.A.R.C.(mouvement étudiant)est soutenu,aidé par la C.F.D.T.alors qu'il ne recouvre pas des salariés et que les comités de soldats eux ne seraient pas soutenus?

-(un camarade des P.T.T.) Est-ce-que l'union locale serait prête à aider et paréner un comité de soldat à Nantes?

-Declerg: nous sommes prêts à discuter avec un comité de soldats si celui-ci est représentatif,de plus nous serions prêts à avoir les mêmes relations qu'avec le M.A.R.C.(après débat à l'union locale) si ce comité défendait des positions identiques aux nôtres sur l'armée.On ne veut pas se laisser entraîner n'importe où,de plus on a pas l'habithude de pareiner

-(un camarade de la M.A.N.)Pouquoi y a-t-il un suivisme de la C.F.D.T. par rapport à la C.G.T.,alors que la C.F.D.T. est majoritaire en loire Atlantique.

-Pourquoi la C.F.D.T. n'a pas pris à elle seule l'initiative d'une manifestation quand la C.G.T. a rompu l'action unitaire Pourquoi la C.F.D.T. s'est contentée d'un rassemblement devant la préfecture le 6 décembre?(cf APL II9)

-Maby,Declerg.On a pas pris la décision de faire une manif estation pour ne pas rompre l'unité avec la C.G.T.Mais on peut se poser la question de savoir si il valait mieux faire une action plus dure ou si il valait mieux convaincre la C.G.T?

-(un camarade des ACB) L'armée n'est pas un problème mineur elle concerne directement les travailleurs,car elle sert à briser les grèves;àembrigader les jeunes.Plus il y aura de comités ou de syndicats dans l'armée moins elle pourra être repressive.

-Declerg. D'accord sur ça ,mais il ne faut pas donner à la bourgeoisie la possibilité de détruire le syndicat,il faut être prudent.

Pour un autre camarade il manque un structure d'accueil pour que des camarades C.F.D.T. appelés qui sont dans les casernes de Nantes puissent venir discuter;La pétition nationale qui circule actuellement est bien mais pas suffisante.

Le débat sur l'armée est donc bien lancer dans la C.F.D.T.,il est quand même regrettable que le courant révolutionnaire ou de gauche dans la C.F.D.T. NE se soit pas concerté afin d'apporter non seulement des critiques mais aussi des propositions concrètes.

DE CARNAUD SA. AU GOUVERNEMENT...

Ci-joint la lettre que Mr Jean François Poncet, ancien PDG de Carnaus, devenu depuis mercredi dernier secrétaire au ministère des affaires étrangères a envoyé à tous les travailleurs de CARNAUD SA et Forges de Basse-Indre.

Elle montre à quel point, Poncet et à travers lui, le patronat veut faire payer la crise aux travailleurs.

Les Forges de Basse-Indre, C'EST

- la Chômage conjoncturel. La direction veut pour 76 NE garantir qu'un salaire à 80 % alors que l'an dernier, il était garanti à 100 % en cas de chômage technique.
- le pouvoir d'achat tel que le propose la direction ne sera pas maintenu.
- Alors qu'il y a du chômage, il ne veut pas réduire les horaires qui sont aujourd'hui à 42h-43h pour certains.
- Par contre, pour résoudre ses problèmes d'emploi et ceux en même de la SNIAS, la direction prête du personnel (OS et OP) à la SNIAS. de son côté la SNIAS envoie ses ouvriers à Bordeaux. Ceux qui croient que c'est comme ça que l'on évitera le chômage et les licenciements à Carnaud se trompent. Pendant ce temps le nombre des chomeurs à Nantes augmente

Correspondant Carnaud.

"Chers Amis"

Janvier 1976.

Chers Amis,

Vous savez que je viens d'être rappelé au service de l'Etat.

Pour moi, il n'y avait pas de choix possible : accepter une haute responsabilité d'intérêt général est un devoir auquel je ne pouvais songer à me dérober.

Parce que la Loi l'impose et aussi parce que l'on ne peut faire deux choses importantes à la fois, j'ai dû renoncer à poursuivre ma tâche dans la Société.

J'aurais aimé pouvoir, avant mon départ, me rendre dans tous nos établissements et vous exprimer de vive voix les sentiments que j'éprouve. Il m'est malheureusement impossible de la faire et je dois confier à ces lignes le soin de vous dire ce que je ressens aujourd'hui.

Ne croyez pas que je quitte notre Société sans un serrement de coeur. Je lui ai trop consacré de moi-même pour ne pas lui être profondément attaché ; j'y ai trop connu d'hommes et de femmes dévoués à son avenir et j'ai trop apprécié la chaleur de ses relations humaines et la solidité de ses équipes, pour ne pas ressentir douloureusement la rupture des liens qui nous unissent.

Ensemble, nous avons réussi à donner à la Société des assises que assurent son avenir. Mais j'ai conscience de partir à un moment où la situation économique générale engendre des difficultés qu'il faudra de la volonté, de la ténacité et de la rigueur pour surmonter.

Je suis certain, et je tenais à le dire à chacun d'entre vous, que les hommes qui, aujourd'hui, tiennent en main son destin sont les plus capables, avec votre aide, de la guider hors de la zone des périls et de la conduire vers le succès.

.../...

⑦

Si nous savons regarder plus loin sur la route et serrer les coudes, nous vaincrons les difficultés du moment.

Ayez confiance.

Pour ma part, je garde la mienne. De plus loin, mais avec le même enthousiasme, je suivrai vos efforts et vos succès.

Croyez à mes sentiments très cordiaux.

Jean FRANCOIS-PONCET

LES ASSUREURS - AUSSI - LUTTENT...

Depuis le 7/1/76, les employés de la Caisse générale des Accidents de Nantes sont en grève. La Direction ne voulant pas négocier, l'action continue.

Au vendredi 16, les employés étant toujours en grève, la Direction a procédé au lock-out des bureaux.

Durant ce lock-out, la Direction et les cadres se sont consultés en vue des négociations futures avec les délégués CFDT.

A 16 h, les délégués CFDT ont été reçus par la Direction et les cadres.

A la suite de cette entrevue aucune proposition satisfaisante n'a été faite aux revendications à savoir :

- augmentation des salaires en pourcentage et en somme fixe,
- revalorisation de la prime de transport,
- maintien du pouvoir d'achat,
- paiement des 4 h de lock-out.

Devant l'attitude de la Direction, il a été décidé en Assemblée générale de continuer la grève.

Durant la journée de lundi, en vue de la solidarité, des collectes seront faites dans les autres boîtes d'assurances.

Des syndiqués CFDT Les grévistes.

DERVALLIÈRES: Pour le Pouvoir aux Quartiers!

CUEILLE, adjoint à la jeunesse de la Mairie de Nantes, promet :

- Que la politique socio-culturelle de la mairie va se libéraliser,
- Que les maisons de jeunes et les centres sociaux vont se transformer en Maison de Quartier,
- Que les usagers gèreront eux-mêmes leurs équipements.

Et pourtant dans les faits à la Maison de Quartier des DERVALLIÈRES :

- Il refuse la distribution de cartes gratuites aux habitants du quartier,
- Il refuse l'ouverture de salles pour des réunions publiques, en particulier politiques,
- Il impose sa gestion et le choix des activités.

Et comme ses ordres ne suffisent pas pour reprendre le pouvoir au sein de la maison, il enlève la responsabilité de sa gestion à l'association d'usagers existante.

En fait, il s'oppose à ce que les habitants du quartier s'organisent par eux-mêmes en échappant au pouvoir de la mairie.

NE LAISSONS PAS LA CLIQUE MUNICIPALE - CUEILLE-DESORMEAUX- IMPOSER SON POUVOIR AUX HABITANTS DES QUARTIERS POPULAIRES.

ORGANISONS LA RIPOSTE ! Débat public : Vendredi 23/01, 20H30 Maison ^{de} Quartier DERVALL.

LE GOUVERNEMENT ET LE PATRONAT ONT DUPÉ LES MINEURS D'URANIUM... LA GRÈVE DE 74.

Le 30 septembre 1974, les mineurs d'uranium de France avaient décidé une grève illimitée pour faire aboutir des revendications déjà en retard sur le plan des charbonnages de France :

- 1 - Le chauffage des ouvriers
- 2 - Indemnités d'éclairage
- 3 - Indemnités de départs à la retraite
- 4 - Les rouleurs-receveurs du Fond
- 5 - Les mutations fond-four
- 6 - Les primes à la tache
- 7 - Comment payer les journées perdues pendant ces journées de grève.

Réunis à Fontenay aux Roses, centre CEA, le 4/10/74, une réunion eut lieu avec la direction CEA à l'échelon national. La séance a comme président Mr Caranger, directeur des productions. Après 4 heures de négociations, quelques accords sont conclus :

- 1 - chauffage 500 litres en plus soit 2 750 litres de fuel.
- 2 - éclairage, promesse d'indemnités
- 3 - Départ à la retraite, paiement sur 1/40 à compter par trimestre
- 4 - les rouleurs-receveurs seront tous à l'échelle 5
- 5 - Mutations fond-jour, la direction prend en responsabilité le cas de tous les anciens mineurs
- 6 - les primes de tâches seront revues les unes après les autres
- 7 - les journées de grèves seront payées à tout le personnel à 50 %

Le lundi 2 octobre 1974 a lieu à la salle de la cave, mairie de Mortagne une réunion syndicale pour informer le personnel, cette réunion n'a pas apporté la reprise du travail : ce que veulent les mineurs, c'est le chauffage gratuit. (Ce chauffage est acquis à tous les ETAM et Ingénieur CEA).

Le 11 octobre 1974 a lieu à Paris une nouvelle réunion avec toujours Mr Carange, pour trouver une solution et mettre fin à la grève. Enfin, après une longue discussion, Mr le Directeur des productions nous donne ses idées en nous exposant son programme : pas de chauffage gratuit, promesse d'une indemnité d'éclairage, promesse pour les rouleurs-receveurs du fond, promesse pour les mutations fond jour. Les primes de tâches suivront l'évolution des salaires.

Une nouvelle réunion a lieu à Mortagne le lundi 14 octobre, et la reprise du travail est décidée après 3 semaines de grève.

UN AN APRÈS ... UNE NOUVELLE GRÈVE ...

Un an après, où en sommes-nous ?

Le 12 novembre 75, une nouvelle grève éclate. La Direction CEA n'a pas tenue les promesses. Le calendrier pour le chauffage gratuit n'a pas été tenu, pas d'indemnités d'éclairage ; les mutations Fond-jour deviennent une catastrophe, pas de reclassement mais déclassement. Les anciens mineurs sont défavorisés. Un mineur avec 20 ans de CEA est toujours à la 5, alors que les jeunes embauchés après 1 an et ½ sont à la 5.

PARLONS DES E.T.A.M. DES INGÉNIEURS C.E.A. ...

Pour eux, pas de problèmes, les déroulements se font sans difficultés, pas peiné pour les salaires qui varient entre 4 000 F et un million de francs par mois plus les avantages jardinier et femmes de ménage pour ces messieurs de la haute société

.../...

9

Voilà la politique capitaliste.

AUJOURD'HUI LE TRAVAIL A REPRIS EN VENDÉE, MAIS DANS LE LIMOUSIN, LA GRÈVE CONTINUE...

Nous attendons toujours les négociations avec la direction locale et le service des mines, pour régler le paiement des journées des mineurs qui ont été privés de travail par la décision prise sur chaque siège.

(CFDT des Agents des REM du CEA)

Mortagne le 12/1/76

POUR PAPINSKI !

En 1966, PAPINSKI, professeur d'anglais en C.E.S., après inspection, est déclaré incapable d'enseigner l'anglais et renvoyé sur un poste d'instituteur primaire. Pourtant PAPINSKI, qui n'est venu à l'enseignement que très tard, a une longue pratique de l'anglais (contrairement à l'inspecteur qui était non angliciste comme l'a reconnu l'administration).

Depuis 1966, PAPINSKI, enseignant titulaire, lutte pour sa réintégration en tant que PEGC. Il y a trois ans, écoeuré par l'insuccès de ses démarches auprès de l'administration et des syndicats enseignants, il publie un pamphlet (intitulé "le Boui-Boui") dans lequel il dénonce l'arbitraire de l'inspection. Cette publication lui vaut sa radiation à vie (interdiction à vie d'enseigner), décision prise à l'unanimité par la commission paritaire. Après appel, l'interdiction à vie d'enseigner est levée mais il demeure révoqué ? L'administration, pour étouffer l'affaire, lui a proposé, non officiellement, à lui, titulaire, un poste d'auxiliaire loin de son domicile (on lui a même proposé l'étranger)).

TOUTES LES ACTIONS ONT ÉCHOUÉ... LE TRIBUNAL SIÈGE LE 22

Toutes les actions entreprises par PAPINSKI et le comité de soutien qui s'est constitué à Homécourt (composé de parents d'élèves et de travailleurs de la région essentiellement) ont échoué. PAPINSKI, 51 ans, enseignant dont la compétence est reconnue par les parents d'élèves, en désespoir de cause entreprend le 19 novembre 1975 une grève de la faim pour sa réintégration. Le SGEN CFDT ayant fait appel, le tribunal administratif siègera le 22 janvier 1976.

POUR ROMPRE LE SILENCE DE LA PRESSE SUR CETTE AFFAIRE ET LA RENDRE PUBLIQUE, DES ENSEIGNANTS, EN SOLIDARITÉ AVEC PAPINSKI, ET POUR FAIRE PRESSION SUR LA DÉCISION QUE PRENDRA LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY, ET POUR DÉNONCER L'ARBITRAIRE DE L'INSPECTION ET LES RAPPORTS HIERARCHIQUES APPELLENT A UN

RASSEMBLEMENT MÉRREDI 21 JANVIER 76 A 14 HEURES

DEVANT L'INSPECTION ACADEMIQUE

TRACT DISTRIBUÉ SAMEDI,
DANS LE QUARTIER PIATONNIER

Ecole Emancipée 44

LE QUOTIDIEN DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

AU SOLEIL DE LA FRANCE GISCARDIENNE ENFERMEMENTS ET REPRESSIONS QUOTIDIENNES DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

Ca se passait un froid matin de janvier cette semaine à la sortie des consultations du CHU de Nantes ; j'aperçois une personne, un travailleur maghrébin certainement, qui descendait péniblement la longue rampe de sortie, un pied dans le plâtre, à l'aide de béquilles...

REGARDS. Question du travailleur "Monsieur S.V.P. où sont les urgences" Nouveau regard : je lui demande ce qui lui arrive. Il m'explique alors qu'il a eu un accident sur son chantier à 10 h le jour précédent.

LE CHEF DE CHANTIER L'OBLIGE

A RESTER AU TRAVAIL...

ce n'est qu'à 18 h le soir à la débauche qu'un de ses camarades, ouvrier français l'emmène à l'urgence du CHU.

Là-bas, il est reçu par un externe qui fait un rapport d'admission circonstancié ne se limitant pas à l'habituelle "description-des symptômes-du-patient" J'a vu ce rapport sur lequel est clairement mentionné l'heure de l'accident sur le chantier et son admission au service 8 heures après la chute.

Puis il passe au bloc opératoire, on lui met le pied dans le plâtre (fracture de la cheville). Il en ressort en début de soirée avec le commentaire suivant : "bon, on ne peut vous faire les papiers pour la Sécurité sociale et l'arrêt de travail, vous reviendrez demain matin. Pour les béquilles, vous irez en louer dans une pharmacie".

« LE CHU N'A PAS DE PLACE POUR DES PERSONNES AVEC UN PIED PLÂTRÉ ! »

Sans aucune assistance, on le renvoie chez lui. Réflexion de la réception de l'urgence : "vous ne croyez pas que le CHU a des lits pour des personnes avec seulement le pied plâtré" !

C'est sans aucune assistance qu'il monte les quatre étages de sa chambre. De même le lendemain matin, il se traîne jusqu'à la pharmacie voisine à l'aide d'un manche à balai.

La pharmacienne : "je ne peux rien pour vous, vous n'avez aucune ordonnance. Il faut aller au CHU. Je vais vous appeler un taxi".

Taxi qui le dépose devant l'entrée consultations. Réception : "ce n'est pas ici, il vous faut aller au service urgences". - "Je ne peux pas marcher" - "Bon on va vous donner des béquilles".

Sans aucune assistance, on l'envoie à pied vers le service urgences distant de 3 à 400 mètres, alors que stationnent en permanence une dizaine d'ambulances privées devant la sortie consultation et souvent plusieurs cars de flics...

Sur ma demande, le service des Sapeurs pompier du CHU le descend à l'Urgence.

ABSENCE DE SERVICE D'ACCUEIL POUR LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS...

Arrivés à la réception de l'Urgence, nouvelles tracasseries. J'explique calmement la "situation de non assistance" dans laquelle les services du CHU maintiennent les travailleurs immigrés.

Consultation du cahier d'entrées : "Effectivement Mr Y est arrivé hier à 17 h, mais il n'a pas à venir aujourd'hui, son rendez-vous pour consultation est demain. Pour les papiers qu'il s'adresse au secrétariat soins externes". La secrétaire "Montrez moi votre carte de sécurité sociale et votre dernier bulletin desalaire. Bon, pour l'arrêt de travail, je ne peux vous le donner au-
..."

jourd'hui, car le rapport d'admission de l'externe n'a pas été contre-signé par un docteur". J'élève la voix pour protester : "faire venir cette personne pour rien après une opération, c'est scandaleux !"

Cela suffit pour qu'elle ouvre la porte donnant sur le service et dans l'espace de 30 secondes, la signature demandée est fournie. La secrétaire "Bon, vous envoyez 2 volets à la Sécurité sociale, l'autre à l'employeur ; vous lui demandez également un certificat de déclaration d'accident de travail"

Silence interrogateur du travailleur. Il a fallu insister pour qu'elle fournisse une enveloppe et un papier pour rédiger la demande à l'employeur.

Ces problèmes réglés, il reste le transport. Nouvel accrochage. Est-ce que le transport en taxi-ambulance sera remboursé par la Sécurité sociale ? Réaction embarrassé "il y a un problème car cette personne n'a pas eu de soins, et le remboursement n'est pas accepté pour les déplacements pour demande de certificats ou autre".

N'ayant pas de voiture, une fois de plus il doit faire appel à un taxi-ambulance qui ne sera vraisemblablement pas remboursé.

oooooooooooooooooooo

Pour conclure, il faut souligner aussi le scandale au niveau du travail. Ce travailleur est employé par une grande entreprise de construction de la Région parisienne, qui a une antenne technique sur un grand chantier de Nantes. Le bulletin de salaire est édifiant : 1 118 F nets déduction faite des charges sociales et avantages en nature (transport, logement en Algéco), cela pour 50 H de travail.

A signaler que ce travailleur ne bénéficie pas de la part prélevée pour le logement puisqu'il loge en ville.

Nous tenons à informer de cette situation scandaleuse quand on sait que ce fait n'est pas exceptionnel, mais bien QUOTIDIEN POUR DES MILLIERS DE TRAVAILLEURS IMMIGRÉS DEVANT AFFRONTER LES DIFFERENTS ROUAGES DE "Notre-Admi-nis-tra-tion-Française-"

Le patronat et le pouvoir politique en place ont tout INTERET à maintenir cette situation d'assistance et d'enfermement quotidienne pour ces travailleurs.

Enfin, il est scandaleux qu'un CHU à vocation régionale comme Nantes, n'ait pas un service d'accueil pour les travailleurs immigrés, malgré la bonne volonté d'une partie du personnel qui doit "bricoler" avec le peu de moyens dont il dispose.

PS : Nous avons volontairement supprimé les détails d'heures, dates et de lieux permettant une localisation de ce travailleur. Quand on sait le zèle des pouvoirs patronaux et policiers à réprimer les travailleurs étrangers en France, ce n'est pas une précaution inutile.

CORRESPONDANCE OUEST INFORMATION

VENREDI 16 JANVIER : LES HERBIERS - "ON FERME"

DELHOMMEAU : UNE BOITE de chaussures employant 63 personnes en chômage technique depuis le 1er décembre, vient d'annoncer sa fermeture. En fait : sans dépôt de bilan, ni syndic, la fermeture permettra au patron de récupérer toutes ses billes... et aux travailleurs d'aller au chômage.

Deux professeurs de Français de l'ESP Françoise d'Amboise de Nantes, (mieux connue sous le nom de "CHAVAGNES") sont en grève depuis le 7 janvier. A ce jour, jeudi 15, ils continuent toujours.

Mardi 13 janvier, la majorité des enseignants, soutenus par la section CFDT-FEP, de l'établissement cessèrent le travail pour soutenir leurs collègues et obtenir enfin une rencontre avec l'Association de Parents (A.P.E.L.)

Voici la lettre envoyée aux parents par les 2 enseignants en grève :

PARENTS,

Les conditions de travail à l'E.S.P. Françoise d'Amboise nuisant à la liberté des enseignants. Celle-ci est indispensable, autant pour vos enfants que pour nous autres, enseignants. Or, ce droit à la liberté est constamment bafoué par les agissements d'une minorité de parents et cela, depuis l'année dernière.

- Trouvez-vous normal que cette minorité ait imposé le choix d'un manuel à des professeurs de Français - et ceci le 5 juillet 1975 - alors que la liste des livres était publiée ? De quel droit cette ingérence dans le domaine pédagogique ?
- Trouvez-vous normal que cette minorité continue à épier et à condamner les moindres textes proposés à vos enfants ?
- L'E.S.P. Françoise d'Amboise, dans un esprit d'ouverture, fait des efforts pour accueillir des enfants de tous milieux et de toutes tendances. Au nom de quel droit ces parents entendent-ils refuser le pluralisme nécessaire à la vie de l'établissement ? Où est le respect de la personne et l'accueil des autres ?
- Enfin, l'E.S.P. Françoise d'Amboise prépare aux examens. Est-il bien réaliste d'écarter des textes qui sont monnaie courante dans les établissements d'Etat et sur lesquels vos enfants risquent d'être interrogés ?

C'est pourquoi, afin de mettre un terme à de tels agissements et d'obtenir des conditions de travail normales, nous avons décidé de faire grève à partir du 7 janvier avec le soutien de nombreux collègues.

Anne-Marie GRISAUD - Louis LEBLAY

== APL-RAPPEL ==

"Pour un Rassemblement"
 "Ouvriers, Paysans et Pêcheurs"
 de
 Bretagne
 31 JANVIER - ST-BRIEUC (FJT)
 (14 H 00)

LETTRE OUVERTE DE PROTESTATION COLLEC- -TIVE ADRESSÉE AU :

« RALLYE-BRETAGNE »
AU BONS SOINS DE MONSIEUR
" DE BOISFLEURY " . MAIRIE.
44290 . GUÉMENE-PENFAO .

Messieurs,

C'est avec une joie non dissimulée que nous avons appris les deux vic-
toires populaires contre le "Rallye-Bretagne" organisateur de chasses à courre
en forêt du Gavre (44).

A Blain le 3 janvier et à Sainte-Anne le 10 janvier, c'est enfin la rai-
son qui l'a emporté ; par deux fois, deux cerfs traqués furent sauvés par la po-
pulation locale.

Comment ne pas songer aux temps anciens où la chasse était le privilège
des Seigneurs ? Cela a-t-il changé de nos jours ? Non. Ces anciens seigneurs féo-
daux, balayés par la bourrasque de 1789 ont malheureusement été remplacés par
ceux (plus dangereux) de l'Argent. Entre nous, qui peut se permettre une chasse
à courre en Forêt du Gavre ?

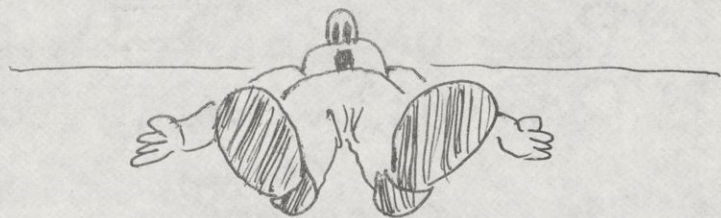
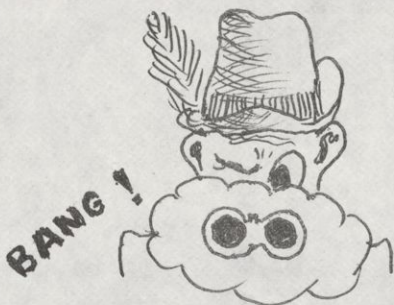
Vous nous qualifierez de sensibles(...)et vous êtes émus par la violence
dans les bals. Dites-vous bien que nous sommes d'accord avec vous ; mais quand
la Violence s'étale partout, à l'usine, dans la rue, à la T.V., au cinéma, dans
les journaux, dans la vie imposée par la société moderne(...)Comment ne pas y voir
là un problème de Société ? Nous ne manquons pas d'agir à chaque fois et votre
violence est du même ordre.

Nous ne voulions pas manquer l'occasion de vous dire nos sentiments,
conscients de la liberté de nous exprimer qui nous est donnée.

Veuillez, Messieurs, excepter nos salutations distinguées.

Suivent les signatures d'une dizaine de personnes.

Important : nous appelons toutes les personnes écoeurées par ces agissements de
bourgeois à écrire de même au "Rallye-Bretagne".



GROUPE INFORMATION :

« IRLANDE »

L'Irlande : terre inconnue en guerre de décolonisation en Europe ; à trois heures d'avion de Nantes. Isolée géographiquement, mais aussi par la presse : cette grande muette. Seules nous parviennent des informations filtrées par l'armée d'occupation. Marx et Engels y ont déjà fait référence ainsi que Lénine au sujet de la "Citizen Army" de Conolly.

Par contre, les organisations politiques prisonnières de leurs électoralisme et de leurs polémiques stériles, préfèrent les sujets d'actualité tels que : Portugal, Chili, Espagne etc... Quant au gouvernement, il préfère se préoccuper de terres plus lointaines et plus rentables (ex Sahara espagnol, Angola, Martinique etc...)

Voilà pourquoi des militants sensibilisés au problème irlandais ont décidé de créer un Groupe Information Irlande avec des camarades ne représentant qu'eux-même.

Tel sera le but de la réunion qui aura lieu le mardi 3 février à 20h 30 au Foyer des Jeunes travailleurs boulevard Vincent Gache (ile Baulieu).

Pour tous renseignements, ou contact, s'adresser à la Librairie 71 qui transmettra.

Le n° 3 de PSU-Bretagne. Documentation
est en vente

(Lib. 71)

1 Foo

"L'intervention des firmes multinationales
en Bretagne"

FEST-NOZ - LA CHAPELLE S/ERDRE

24 JANVIER 20H30

SALLE MUNICIPALE

Avec Karoll - Ha - Kan

et Les Brindous

ORGANISÉ PAR LES ASSISTANTS SOCIAUX

**RÉUNION : « Où en sont les peuples opprimés d'Espagne
après Franco ? »**

Par l'UDB, avec un porte-parole de l'UPG (union du Peuple
Galicien et un du PSAN. **MARDI 20 JANVIER.**
Fraternité Protestante - Présence de Gilles Servat

(15)

PRODUCTION MAXIMUM A TOUS PRIX?... OU?... SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS D'ABORD?..

LUNDI 29 DECEMBRE 1975...UN ACCIDENT MORTEL A DUBIGEON

C'est la fatalité disent les uns ! C'est faux ! car tout accident est explicable.

C'est un concours de circonstances disent les autres ! C'est vrai, mais n'était-il pas possible d'en prévoir l'éventualité ?

Pour nous, Section syndicale C.F.D.T., représentant les travailleurs, que's qu'ils soient, dans tout ce qui fait la vie de l'entreprise, nous n'attendrons pas des conclusions d'expert ou de justice pour situer les responsabilités.

En effet, le chantier exécute un type de navire peu connu et qui fait appel à des techniques nouvelles comportant certains dangers. Face à de telles techniques les impératifs de production et de rentabilité doivent être assujettis à la recherche de sécurité maximum.

Face à cet accident qui a fait un mort et où il y aurait pu en avoir 10... et plus.

- S'est-on assuré que le nécessaire avait été fait pour compenser les dilatations prévisibles de tuyautage ?
- A-t-on obtenu toutes garanties sur la fabrication, la résistance de la vanne mise en cause ?

La Direction n'avait pas le droit de se limiter aux normalisations couramment utilisées dans des productions pour lesquelles le chantier possède une compétence affirmée. Elle devait, pour des travaux exceptionnels et peu courants, employer des moyens correspondants.

Sur cet aspect, la responsabilité de la Direction est engagée. Elle aurait dû s'assurer que face à certaines inconnues inhérentes à ce type de production, qu'aucun risque d'accident ne pouvait être envisagé.

De plus, des vibrations anormales du tuyautage ayant été remarquées, rien n'a été entrepris pour y remédier.

Durant les essais, la Direction s'assure-t-elle aussi des risques encourus par d'autres travailleurs situés dans les zones concernées par les essais.

Pour nous, C.F.D.T., notre position est claire. En aucun cas, telle ou telle catégorie de travailleurs ne peut être mise en cause dans la responsabilité de cet accident.

C'est à la Direction de prendre les moyens, tous les moyens nécessaires à la réalisation de sa production, sans préjudice sur la santé des travailleurs et les conditions de travail.

Les raisons de ce manque de moyens sont malheureusement toujours les mêmes :

- Certes, personne ne souhaite l'accident, on le déplore plutôt ; mais dans les formes d'organisation actuelles du travail, les employeurs sont plus imprégnés de l'esprit de production que de celui de sécurité.

- à outrance pour être compétitif. Chacun, de l'ingénieur à l'ouvrier est astreint à une tâche trop spécifique et cloisonnée qui entrave toute initiative personnelle responsable.

Nous contestons l'usage fait par la Direction de son Service de sécurité qu'elle prépare plus à parer au plus pressé qu'à intervenir avec moyens et autorité nécessaires pour prévenir les accidents et agir sur les conditions de travail, donc de se préoccuper de toutes techniques et matériels nouveaux pouvant mettre en cause la vie et la santé des travailleurs.

Notre action se poursuivra :

- Pour que toute la lumière se fasse sur cet accident et que les travailleurs en soient informés.
- Pour que les délégués puissent agir correctement sur les problèmes de sécurité des travailleurs.
- Pour que le service de sécurité ait les moyens d'intervenir efficacement et avec indépendance par rapport à la production.

La C.F.D.T. quant à elle, a fait son choix : défendre les travailleurs contre l'exploitation capitaliste, plutôt que les impératifs de production à tout prix,

elle a choisi la sécurité des travailleurs.

TRAVAILLEUR !... Ta vie, ta santé n'ont pas de prix.
Exige ta sécurité et de meilleures conditions dans
ton travail !

Le 8 janvier 1975 ————— La Section C.F.D.T. de
Dubigeon - Normandie

POUR LE JOURNAL FASCISTE :

" L' ECHO D' ANGENIS."

14 JANVIER- ANGENIS

La conférence de l'ambassadeur d'Algérie en France est annulée. A la demande du parti socialiste, M. Bedjaoui devait parler de l'expérience socialiste algérienne. Dans le cadre des tensions entre la France et l'Algérie, cette conférence "aurait suscité des remous" du côté des autorités administratives. On doit se frotter les mains du côté de l'Echo d'Angenis.

12 JANVIER - ESSWEIN - LA GREVE S'ARRETE... LA LUTTE CONTINUE...

Les Travailleurs ont repris le chemin du travail sans pour autant obtenir véritablement satisfaction. Certes, les 3% d'augmentation anticipée et le paiement des fêtes de fin d'année sont à prendre, mais sont assez éloignés des revendications initiales. (cf. A.P.L. - 122-123)

Cependant, nous saluons cette difficile lutte et la remarquable détermination des grevistes qui ont su rester solidaires sans jamais se désunir.

Si les camarades d'ESSWEIN pouvaient nous envoyer une analyse bilan du conflit --- d'avance Merci.

17 LA GRÈVE "DURE" DES ÉTUDIANTS DE NANTES"

Le Monde 15-1-76

(cf. A.P.L. 118-119-120-121-123.)

Début décembre, 38 des 68 étudiants régulièrement inscrits en 3^e cycle universitaire (D.E.A.) se voient refuser l'accès au doctorat par une commission dite pédagogique suivant des critères assez inquiétants:

- scolarité saine (pas de redoublement)
- disponibilité (épuration des étudiants salariés)
- examens en juin et bonne moyenne.

que d'ailleurs la plupart des exclus remplissaient.

[L'instauration de commission pédagogique est une mise en place à peine déguisée d'un numérus clausus c'est à dire d'une sélection des étudiants en fonction de la sacro-sainte loi du profit et du patronat.]

LA GRÈVE ÉCLATE ...

Après une intense campagne d'affiches murales, le 3 décembre est convoquée une assemblée générale de tous les étudiants. Celle-ci décide la grève alors que seul un soutien lui était demandé pour faire pression sur l'administration. Les mots d'ordre de la grève sont:

- réintégration de tous les étudiants
- refus de toute commission pédagogique
- halte à la sélection

LA GRÈVE S'ÉTEND.

Le 9 décembre la grève s'étend en Sciences ECO et en lettres et si le soutien aux exclus demeure, la mobilisation s'étend contre le projet Soisson (devenu depuis l'arrêté Soisson) de réforme du 2^e cycle. (VOIR ANNEXE plus loin)

SEQUESTRATION? ... OU PROVOCATION.

Le 10 décembre, en droit une A.G. de 1100 étudiants décide d'aller demander des comptes à la trop fameuse commission pédagogique qui se tenait en même temps que l'A.G. ce qui était une véritable provocation.

LES FACs EN GRÈVE.

-Lundi 15 des A.G. massives reconduisent en droit et lettres reconduisent la grève.

-Le 16 décembre la grève s'étend sur la fac de sciences.

-Mercredi 17 1000 étudiants descendent dans la rue ce qui dénote une belle détermination vu la température et la proximité des vacances de Noël.

Jeudi 18 alors que les grèves sont reconduites en lettres et sciences, les étudiants de droit suspendent symboliquement la grève pour préparer la mobilisation à la rentrée.

ETRENNES: DES MATRAQUES

-Lundi 5 Janvier: Grève reconduites en Droit SC. Eco. et Sciences.

-Mardi 6 " " " Lettres.

-Samedi 10: Une Manifestation organisée par les Comités de grèves, le SNESUP soutenus par l'UD-CFDT, l'UL-CGT-FO, et la FEN 44 se fait matraquée par les forces de l'ordre alors qu'elle demandait qu'une délégation soit reçue par les "autorités" réunis à l'occasion du 10^{ième} anniversaire des IUT.

UN NOUVEAU SOUFLÉ ... POUR LA GRÈVE.

-Lundi 12: Les étudiants ne se laissent pas impressionner par la volonté du pouvoir de casser le mouvement et votent dans des A.G. massives à une écrasante majorité la poursuite de la grève et décident avec les enseignants d'une manifestation de protestation contre la répression policière soutenue par la CFDT et la CGT-FO ainsi que la FEN.

-Mardi 13: Manifestation de plus de 1500 personnes qui alla à la bourse du travail en passant par la présidence de l'université, montrant ainsi

la liaison entre les étudiants -enseignants avec les autres travailleurs
 -Mercredi 14 :Les grèves sont reconduites dans toutes les Facs.
 -Vendredi 16 :Le matin la délégation intersyndicale venu demander des garanties sur la validation de l'année en cours;ainsi que sur la remise en cause du droit de grève des étudiants et enseignants.
 L'après midi les étudiants de Droit reconduisent leur grève,tandis que ceux de Lettres recevaient un groupe pop;et ceux de sciences organisaient un concours de belote.
 Lundi 19 AG à 14h. dans toutes les facs pour decider des suites du mouvement.

MARDI 20 MANIFESTATION A 17 Heures,place Graslin avec la participation ou le soutien des organisations syndicales CFDT,CGT,CGT-FO,FEN pour exiger une entrevue avec le président de l'université.

Dans ce calendrier ,il n'est pas fait mention des nombreuses négociations avec les differentes autorités.
 A SAVOIR d'une part que l'on s'achemine vers un accord pour la réintégration des exclus de DROIT et que la grève continue sur la réforme Soisson et sur les garanties à obtenir pour la validation de l'année en cours.
 A SAVOIR d'autre part que le mouvement prend une ampleur nationale avec une demi-page du monde sur la grève et l'interet consécutif que Libération apporte à l'action engagée depuis 5 semaines.Et surtout avec les grèves qui commencent à apparaitre dans les autres universités,Tours ,Paris, Aix-en-Provence.

ANNEXE ARRÊTÉ SOISSON (OU LA MAINNISE PATRONALE)

art. 1 : "Les enseignements de deuxieme cycle (...)comportent,chaque fois qu'il est possible,des stages organisés en fonction des grandes orientations de la vie économique,sociale et culturelle."

art.2 : La demande d'habilitation des établissements délivrant les diplomes de 2 cycle fera l'objet d'un dossier fait par un groupe d'étude technique qui précisera:"...éventuellement le programme des stages ou des périodes d'activité professionnelle suivis par les étudiants(...)et le cas échéant,les conditions dans lesquelles les REPRESENTANTS DES PROFESSIONS sont associés à leur conception et à leur mise en oeuvre.

Il comporte en annexe,une étude sur les possibilités d'emploi offertes aux diplômés..."

art. 4 :Les groupes d'étude technique "...sont composés, sur une base paritaire des membres universitaires et de REPRESENTANTS de ces activités DESIGNES par le Secrétaire d'Etat"

A noter également que:"L'habilitation est accordée pour une période ne pouvant excéder 5 ans..." ce qui permettra d'avoir encore plus les universités à sa botte.
 ETUDIANT - A.P.L.

A LA MÉMOIRE DE CHOU EN-LAI

MARDI 20H30 à la F.A.L. (rue du Prefet Bonnaloy) Les Amitiés Franco-Chinoises organisent une soirée commémorative avec des documents sur l'histoire de la Chine de 1840 à 1949



QUEST-INFORMATION

A.P.L.

C'EST
QUOI?..

Un bulletin hebdomadaire diffusé à près de 700 exemplaires, lu et soutenu par différents groupes (écoles, usi-

nes, quartiers, objecteurs, paysans-travailleurs, etc...) se veut : "POUR UNE INFORMATION AU SERVICE DES LUTTES POPULAIRES".

L'APL résolument engagé pour la suppression du système capitaliste veut garder une large ouverture à tous les courants révolutionnaires et progressistes et pour cela refuse d'être lié à un groupe quelconque.

NOS REUNIONS SONT OUVERTES A TOUS, LE VENDREDI SOIR à 20 h 30 au 12 bis rue de l'Industrie (derrière la Librairie 71).

-o-o-o-

Librairie 71 - 29 rue Jean-Jaurès, Tél.73.82.48.

Librairie Euzen - rue Jean-Jaurès

Librairie J.Vernes (près pl. du Commerce)

Café Surcouf - Morrhonnière

Café La Noé - Jonelière

R.U. Le Tertre - mardi midi

rue de Strasbourg, face à la Préfecture

Kiosque Bellevue - Grande place

ÇA SE VEND
OÙ?..

COMMENT
S'ABONNER?..

Un trimestre 12 n° : 15F. soutien 20F.

Un semestre 24 n° : 30F. soutien 40F.

Un an 48 n° : 55F. soutien 70F.

Laissez votre ordre en blanc, et envoyez-le à la Librairie 71.

NOS BONNES ADRESSES ?..

- CSOC [Comité de Soutien aux Objecteurs de Conscience] - 57 rue des Hauts-Pavés.
- GIT [Groupe Insoumission Totale] - Tous les jeudis de 20h à 22h.
- COMITE PORTUGAL -
- CNT-AIT [Confédération Nationale du Travail, section française de l'Association Internationale des Travailleurs] - 43 rue Felix Faure, Rezé. Permanence : tous les samedis de 15h à 18h.
- APF [Association Populaire Familiale] - 2 rue Lamoricière.
- GASPROM - 1 rue Léon Say, T.74.65.59. Permanence vendredi 19-21h.
- CENTRE NANTES TIERS MONDE - 9 rue des Hauts-Pavés, dispose d'un montage audio-visuel sur le pétrole et la faim au Sahel.
- CABE [Comité d'Accès aux Bords de l'Erdre] - Robert Chiron, la Vrière, La Chapelle/Erdre, dispose d'un montage sur le problème scandaleux des bords de l'Erdre. Sur la manif de 70, un film de 20mn. Une brochure de 120 p. sur les luttes menées depuis 6 ans.
- GSED-MFA - 2ème dimanche du mois à 10h. Café Modérno, quai Marcel Boissard. Trentemoult Tél.75.53.83.
- CRIN - mercredi et vendredi, permanence de 17h à 19h rue de la Haute-Forêt (derrière le Restau-U).